



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024 DATE DE CONVOCATION : 3 DECEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Eric FURMANCZAK, Maire.

Date de convocation :
3 décembre 2024
Date d'affichage : 3
décembre 2024

Présents : Eirc FURMANCZAK, Caroline FIORUCCI, Sébastien BESNARD, Véronique MENEGHIN CAPRIO, Aymeric FAIVRE, Pierre Emmanuel SOMMER, Isabelle ANDRIEUX, Lydia AUVERGNE, Aldric FANTIN, Roland GODEFROY, Franck LAURENS

Absents excusés : Uta IHLE, Hugues FILIPUTTI

Absents : Valérie CAVALINI, Céline LANGLET CAMBIEN

Pouvoirs : Aucun

DECISION DU MAIRE :

- **Mouvement de crédit dans le budget 2024 pris par arrêté :**

Vu la délibération n°029-092023 du 7 septembre 2023, portant la mise en place de la nomenclature M57

Vu la faculté donnée au Maire la possibilité, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors chapitre 012 dépenses de personnel).

Pour paiement d'une facture d'études sur le tènement ancienne gendarmerie

mouvement de chapitre à chapitre

L'alimentation de 2000 € est proposé de la façon suivante :

-2000 au chapitre 202

+ 2000 au chapitre 203 opération 238.

- **Prolongation à raison d'un jour par semaine du stagiaire** Loïc GOUZOU du 25 octobre 2024 au 31 janvier 2025. Sa rémunération sera celle mentionnée sur sa convention soit 4.35 € de l'heure (et payable en fin de stage), soit le 31 janvier 2025.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024 :

1. **Avenir du camping municipal : désaffectation et déclassement du domaine public communal des parcelles du camping municipal « les portes du trières ».** Délibération n°045-1112024

RAPPORTEUR : ERIC FURMANCZAK

Délibération adoptée : 11 pour

2. **Personnel communal - Protection sociale complémentaire prévoyance – Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG38-** Délibération n°046-1112024

RAPPORTEUR : ERIC FURMANCZAK

Délibération adoptée : 11 pour

3. **Demande de subvention vidéoprotection DETR 2025 – axe sécurité -** Délibération n°047-26092024

RAPPORTEUR : ERIC FURMANCZAK

Délibération adoptée : 11 pour

4. **Demande de subvention vidéoprotection Région 2025 -** Délibération n°048-1112024

RAPPORTEUR : ERIC FURMANCZAK

Délibération adoptée : 11 pour

5. Décision modificative chapitre 66 – intérêts des emprunts et frais bancaires. Délibération n°049-11122024

RAPPORTEUR : Pierre Emmanuel SOMMER

Délibération adopté : 11 pour

6. Choix du cabinet d'études pour la reprise et l'élaboration du PLU.- Délibération n°050-11122024

RAPPORTEUR : Caroline FIORUCCI

Délibération adopté : 11 pour

7. Chantier jeunes 2024-2025 – renouvellement de convention avec la CCT dans le cadre du contrat territorial jeunesse mis en place par le Département - Délibération n°051-11122024

RAPPORTEUR : CAROLINE FIORUCCI

Délibération adopté : 11 pour

Le PV de la séance sera voté au prochain conseil municipal et mis en ligne pour consultation – Après son approbation un exemplaire papier sera également mis à disposition en mairie.